

GUENANGE

La CLCV au service des habitants

La section guénangeoise de Consommation, Logement et Cadre de Vie met tout en œuvre pour aider la résolution de problèmes. Elle accompagne au quotidien ses 277 adhérents.

- VU 28 FOIS
- LE 06/05/2018 A 05:00

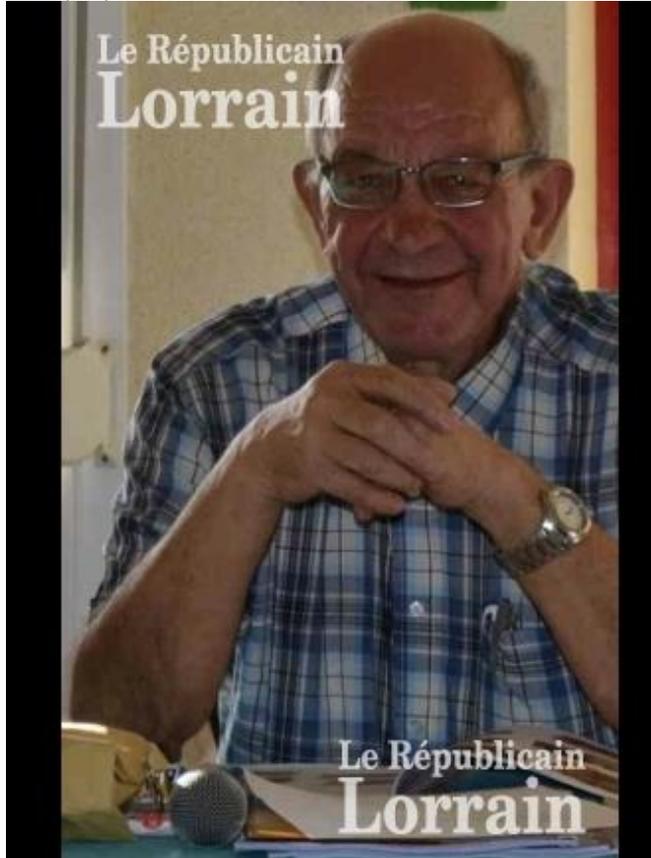


Photo HD L'association fêtera l'année prochaine son

50e anniversaire au service des concitoyens annonce Daniel Melicet. Photo RL

La défense des consommateurs, des locataires et de leur cadre de vie, c'est la mission fondamentale de la CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) au plan national comme au plan local. D'ailleurs, vingt-six dossiers ont été ouverts au cours de l'année pour la section de Guénange « l'une des plus importantes sections de Moselle indique son inamovible et très actif président, Daniel Malicet, puisque nous comptons 277 adhérents. »

« Sur les vingt-six dossiers ouverts, détaille le président, deux étaient relatifs à la vente de panneaux photovoltaïques frauduleux, cinq concernaient un non-remboursement de dépôt de garantie et la plupart étaient liés pour des problèmes de démarchage à domicile ». La CLCV s'est attaché la compétence de trois avocats.

Jonquilles et bar à eaux

Outre des conseils et une aide à la résolution de problèmes concernant la vie courante, ce sont aussi les nombreuses activités et animations proposées tout au long de l'année, aussi disparates que la dégustation de tartes, soupes et eaux, les ateliers informatiques ou les nombreuses escapades comme la fête des Jonquilles à Gérardmer que recherchent les adhérents. La dernière nouveauté est la réalisation de produits ménagers et cosmétiques bio. La devise du groupe est : « créons ensemble des produits économiques, écologiques et éco-pratiques ».

Le comité est également présent dans plusieurs commissions qui sont "énergivores" : le Conseil citoyen (dont il est d'ailleurs porteur depuis 2014), le Groupe local de traitement de la

délinquance, le centre communal d'action sociale ainsi que celui créé pour la réhabilitation du quartier République qui touche à sa fin.

Permanences les mardis et vendredis, de 17 h à 18 h, au centre social.